

Ces informations sont mises à jour périodiquement  
du fait de l'évolution de la situation sanitaire

Mardi 1<sup>er</sup> Septembre 2020 à 19h

## C'EST LA RENTRÉE Vigilance renforcée à l'école comme en entreprise

Nous devons apprendre à vivre avec le virus au quotidien, y compris à l'école ou en entreprise. De nouvelles recommandations sanitaires précisent les mesures de protection à mettre en œuvre.

En milieu scolaire, tous les établissements suivent un protocole sanitaire qui précise l'organisation à adopter pour faire respecter les gestes barrière. Il rappelle aussi les consignes à mettre en œuvre pour contenir l'épidémie au plus vite si des cas positifs d'élèves ou de membres du personnel y sont recensés.

### Réagir au plus vite

En milieu scolaire comme dans tous les lieux de vie collectifs, la vigilance de tous commence par la surveillance de tout symptôme suspect. Au moindre doute, le bon réflexe est de s'en remettre aux conseils du médecin traitant et de réaliser un test de dépistage si nécessaire.

En cas de test positif, les services de l'Éducation nationale et de l'ARS établissent une première liste de contacts à risques qui sont isolés. L'enquête épidémiologique complète la liste des personnes ayant été en contacts avec la personne dont le cas est confirmé. Cette liste des sujets contacts est transmise à l'Assurance-maladie, qui les appelle et les informe de la conduite à tenir (isolement, tests).



Face à chaque situation, les décisions seront adaptées au cas par cas, à partir des conclusions épidémiologiques et au plus près des acteurs de terrain. L'objectif pour tous est que les écoles restent au maximum ouvertes.

### Protection renforcée en entreprise

Cette période de rentrée s'accompagne aussi de mesures renforcées en entreprises pour assurer la santé et la sécurité des salariés face au virus Covid-19. Ce nouveau protocole national rappelle l'importance du respect de l'ensemble des règles d'hygiène et de distanciation physique sur les lieux de travail. Se protéger du virus sur son lieu de travail, c'est protéger ses collègues et ses proches.

**3,9%** DE TESTS  
POSITIFS EN MOYENNE (\*)  
en ce moment en Occitanie.  
Plus de **80 000 tests** ont  
été réalisés cette semaine  
dans la région.

(\*) Source : Santé Publique France

**+418** CAS POSITIFS  
EN MOYENNE PAR JOUR (\*\*)  
signalés aux équipes de  
l'Assurance Maladie depuis mardi  
dernier en Occitanie. Au total,  
**2 923 cas** depuis le 25/08.

(\*\*) Source : Assurance Maladie

### Surveillance sanitaire

Pour chaque région, les données de surveillance collectées auprès des partenaires de santé sont accessibles sur le site de Santé publique France :

> **Consultez les derniers points épidémiologiques.**



## HÔPITAL Évolution des hospitalisations

Au 01/09/2020 :

- **161 hospitalisations en cours (+21) dont 26 en réanimation (+4)**
- **530 décès à l'hôpital (+6)**

**24/24**

@ARS\_OC  
@gouvernementFR  
@MinSoliSante  
@AlerteSanitaire

SUIVI DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE PAR DEPARTEMENTS	HOSPITALISATIONS EN COURS	DONT REANIMATION	TOTAL DECES (en établissements de santé)
Ariège (09)	1	1	2
Aude (11)	6	1	59
Aveyron (12)	5	0	24
Gard (30)	16	4	99
Haute-Garonne (31)	56	6	83
Gers (32)	5	2	23
Hérault (34)	46	9	124
Lot (46)	1	0	22
Lozère (48)	2	0	1
Hautes-Pyrénées (65)	7	0	27
Pyrénées-Orientales (66)	5	1	36
Tarn (81)	7	1	23
Tarn-et-Garonne (82)	4	1	7
<b>OCCITANIE</b>	<b>161</b>	<b>26</b>	<b>530</b>